

La délégation de l'action sociale
En Loire Atlantique propose aux enfants nés en 2010 et 2011



la journée du **MARDI 30 AVRIL**



**Avec transport en train aller/retour au
départ de Nantes
Entrée au Parc pour la journée**

Renseignements auprès de la délégation départementale
au 02.53.46.31.01 ou 03



Informations



- 5h15 : rendez-vous à la gare SNCF de Nantes (accès sud)
- 9h45 : arrivée au Parc Astérix (ouverture à 10h00)
- Matinée en groupes encadrés
- Pause déjeuner en commun (fournir un pique-nique)
- Après-midi en groupes encadrés ou libre (au choix de chaque enfant)
- 19h00 : départ du Parc en navette vers gare Montparnasse (fournir un pique-nique)
- 21h21 : départ du TGV vers Nantes
- 23h36 : rendez-vous à la gare SNCF de Nantes (accès sud)

Le Conseil Départemental de l'Action sociale invite les enfants des agents du département, nés en 2010 et 2011 à participer à une sortie organisée par la délégation de l'action sociale : cette année direction le Parc Astérix PARIS le mardi 30 avril 2024.

L'acheminement s'effectuant en TGV au départ de Nantes, le coût réel de cette journée s'élève à 150,00 euros par enfant.

Il est demandé à chaque famille une participation en fonction du quotient familial. Le tableau ci-dessous vous permettra de calculer le montant de votre participation.

Quotient Familial	Participation de la famille	<u>Calcul du quotient familial</u>
Inférieur à 809	0 €	Sur avis d'imposition 2023 (revenus 2022) du foyer Revenu fiscal de référence / (Nombre de parts x 12)
de 810 à 1033	10 €	
de 1034 à 1370	20 €	
de 1371 à 1815	30 €	
Supérieur à 1815	40 €	

Bulletin d'inscription

à renvoyer avant **le 15 mars 2024** à la Délégation de l'Action Sociale

par email à : actionsociale.44@finances.gouv.fr

ou par voie postale : 75 rue des Français Libres – BP 10107 – 440201 Nantes Cedex 2 avec votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 et l'autorisation parentale de soins sur mineur dûment complétée et signée.

Le règlement de votre participation devra s'effectuer par virement bancaire à CARRE VOYAGES en même temps que l'inscription (RIB joint au mail initial).

Merci de nous fournir un justificatif de virement car aucune inscription ne sera retenue sans virement préalable !



<p><u>Agent du ministère ouvrant droit :</u></p> <p>Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/></p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>E-mail :</p> <p>Téléphone personnel :</p> <p>Téléphone professionnel :</p>	<p><u>Enfant :</u></p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p>
<p><u>Direction ou Service :</u></p> <p>DGFIP <input type="checkbox"/> DOUANE <input type="checkbox"/> INSEE <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) <input type="checkbox"/></p> <p><u>Catégorie administrative :</u></p> <p>A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Contractuel(le) <input type="checkbox"/> Retraité(e) <input type="checkbox"/></p>	

Objet : Autorisation parentale de soins sur mineur

Je soussigné(e) Mme / M. (nom prénom) :

résidant à

.....

père / mère, représentant légal de (nom, prénom de l'enfant) :

.....

né(e) le (date de naissance de l'enfant) :

Autorise la délégation de l'action sociale de Loire Atlantique à faire procéder à l'hospitalisation de mon fils / ma fille, en cas de besoin, durant la sortie au Parc Astérix se déroulant le mardi 30 avril 2024.

Cette hospitalisation pourra être réalisée dans l'établissement public ou privé le plus adapté à la situation.

Fait à, le

Signature :